



## Dirigeant d'agence en distanciel

Certificateur : ministère de l'Intérieur et des outre-mer – 11001401600015.

RNCP36840.

Date de publication : 16/09/2022.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36840/>

Le complément du dirigeant d'agence s'ajoute à la formation de conseiller funéraire.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- D'assurer toutes les tâches du conseiller funéraire ;
- D'assurer la direction administrative et financière de l'entreprise ;
- De gérer, animer et contrôler les actions du personnel ;
- D'assurer le développement de l'entreprise.

### DURÉE ET PRIX DE LA FORMATION

210 heures de théorie à domicile ; 140 heures de stage pratique en entreprise.

1 journée d'examen en présentiel au sein de notre établissement à Béthune.

3750,00 euros HT / 4500,00 euros TTC.

Non éligible au CPF.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les cours sont dispensés par une formatrice habilitée dans le secteur funéraire. Les cours sont interactifs et vous permettent un ancrage mémoriel et visuel, projeté sur un écran de télévision afin de vous faciliter la prise de note. Un résumé est remis à l'apprenant dès qu'une unité de cours est achevée, lui permettant d'avoir un support papier lors des révisions en plus des prises de note. Des mises en situations réelles et des exercices sont mis en place tout au long de la théorie pour évaluer les connaissances de l'apprenant.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

**UNITE 1** : le secteur du funéraire (2H)

**UNITE 2** : pratiques et rites funéraires (15H)

**UNITE 3** : législation et réglementation funéraire (40H)

**UNITE 4** : hygiène, sécurité et ergonomie (10H)

**UNITE 5** : psychologie et sociologie du deuil (7H)

**UNITE 6** : conception et animation d'une cérémonie (7H)

**UNITE 7** : Encadrement d'une équipe (7H)

**UNITE 8** : connaissances administratives générales (25H)

**UNITE 9** : réglementation commerciale (25H)

**UNITE ANNEXE** : la thanatopraxie (1H)

**UNITE ANNEXE** : le funérarium (1H)

Date création 21/11/2025

Siège social et centre de formation : 493 rue Franklin D. Roosevelt, 62400 Béthune

Tél. 09.81.71.61.11 - tremplinformation.bethune@gmail.com

Siret : 882572605 00021 RCS Arras - Code APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 32 62 03416 62 auprès du préfet de région HAUTS-DE-FRANCE

**UNITE 10 :** le droit des sociétés (12H)

**UNITE 11 :** le droit du travail et gestion des ressources humaines (12H)

**UNITE 12 :** le droit de la consommation et de la concurrence (10H)

**UNITE 13 :** le droit fiscal (12H)

**UNITE 14 :** comptabilité (12H)

**UNITE 15 :** obligation du cadre dirigeant (12H)

### PROFIL RECHERCHÉ

Avoir le permis B (conseillé).

Parler français.

Aptitude au port de charges lourdes.

Capacité à gérer ses émotions.

### NIVEAU REQUIS

Aucun diplôme requis pour réaliser cette formation.

La formation est ouverte à tout public majeur.

### DÉBOUCHÉS DANS LE FUNERAIRE

Le dirigeant d'agence a la capacité d'effectuer les métiers de porteur chauffeur, de maître de cérémonie, de conseiller funéraire, et d'ouvrir une entreprise funéraire en tant que dirigeant d'agence.

### MODALITÉS D'EVALUATION

Les modalités d'évaluation sont fixées par l'arrêté du 27 mai 2020 relatif aux diplômes dans le secteur des services funéraires. Elles comprennent :

- Une évaluation écrite de la formation pratique du candidat transmis par la structure d'accueil de l'évaluation à l'organisme de formation ;
- Un nombre minimum d'activités à valider durant la formation pratique ;
- Un examen théorique comprenant une épreuve écrite de 80 questions (QCM) à répondre en 40 minutes où il faut avoir minimum 12/20, cela correspond à 50% de la note finale. Une épreuve orale de 20 minutes (entretien individuel) où il faut avoir minimum 7/20 (mis en vigueur le 01 janvier 2026), cela correspond à 30% de la note finale, sur la base d'un rapport de stage rédigé par le candidat à l'issue de sa formation pratique. Ce rapport de stage compte pour 20% de la note.
- Le jury sera composé de quatre personnes choisies par l'organisme de formation sur la base des listes, fixées par le préfet, de personnes habilitées pour ces fonctions (articles D. 2223-55-6 et suivants du code général des collectivités territoriales)



Date création 21/11/2025

Siège social et centre de formation : 493 rue Franklin D. Roosevelt, 62400 Béthune

Tél. 09.81.71.61.11 - tremplinformation.bethune@gmail.com

Siret : 882572605 00021 RCS Arras - Code APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 32 62 03416 62 auprès du préfet de région HAUTS-DE-FRANCE